

CAFDES

**Certificat d'aptitude aux Fonctions de Direction d'Établissement
et de Service de l'Intervention Sociale**

Niveau 7 (bac + 5)

Pour les salariés, demandeurs d'emploi ou en VAE



VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Patrice BRACONNIER

Coordinateur de la formation

Secrétariat pédagogique :

Jacqueline LAURIN

05 17 84 38 18

cafdes@irts-pc.eu

Admissions

05 49 37 13 12 ou 05 49 37 41 02

admissions@irts-pc.eu

VAE

vae@irts-pc.eu



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référent Handicap : Tatiana ROUAN

06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

INSCRIPTIONS

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Par son action, le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale répond à l'intérêt des usagers, assure l'organisation d'une prise en charge individualisée de qualité, facilite l'expression et la satisfaction de leurs besoins, favorise l'accès à leurs droits et à l'exercice effectif de leur citoyenneté.

Il exerce ses responsabilités, par délégation de l'employeur, dans le respect du cadre législatif et réglementaire et des exigences éthiques, déontologiques, tout en s'inscrivant dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale.

Évoluant dans un univers complexe, nécessitant des connaissances et des compétences en stratégie et en management global, il exerce des fonctions qui, afin de conduire les changements requis par l'évolution, requièrent la maîtrise d'outils, de méthodologie et de savoir-faire qui s'inscrivent dans le champ de l'action et de la décision.

La formation prépare à une qualification reconnue et adaptée à l'exercice des fonctions de directeur dans le champ de l'intervention sociale et permet de compléter votre formation universitaire par une formation professionnelle débouchant sur des perspectives d'insertion professionnelle.

Compétences visées

- Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service ;
- Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service ;
- Management et gestion des ressources humaines ;
- Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire.

Possibilités d'évolution de carrière

Les détenteurs du CAFDES peuvent occuper des postes de directeurs d'établissement, de directeurs de service, de directeurs de pôle et exercer leurs activités dans :

- les structures pour enfants ou adultes en difficulté sociale
- les établissements d'hébergement des personnes âgées
- les instituts pour enfants et adultes handicapés
- les services d'aide à domicile.

Les conditions d'accès à la formation

Prérequis

Les candidats qui souhaitent suivre cette formation doivent, soit :

- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 6,
- Être titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures,
- Être titulaire d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 5 et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médicosociale,
- Être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médicosociale. (Supérieur à 10 ans)

L'entrée en formation préparatoire au CAFDES est subordonnée à la réussite aux épreuves de sélection (sans condition d'âge).

Une épreuve écrite d'admissibilité

Durée : 3h

A partir d'un texte sur un sujet d'actualité, le candidat doit mettre en avant les idées forces du texte, montrer comment elles s'inscrivent dans un contexte politique et social et enfin argumenter sa position.

Sont dispensés de l'épreuve écrite les candidats justifiant d'un diplôme national ou diplôme visé par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 7.

Une épreuve orale

Durée : 30 min

L'entretien consiste en une présentation de 5 minutes d'une note synthétique rédigée par le candidat au préalable, suivi d'un débat avec le jury d'une durée de 25 minutes.

La formation

Le CAFDES est une formation professionnelle de 1210 heures réparties en

- 700 heures de formation théorique, avec allègements possibles,
- 510 heures ou 175 heures de stage selon l'origine professionnelle des stagiaires.

Objectifs et contenu

Acquérir les compétences dans les quatre domaines de formation suivants :

- DF 1 : élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service : 154 heures
- DF 2 : management et gestion des ressources humaines: 196 heures
- DF 3 : gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service : 154 heures
- DF 4 : expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire : 196 heures

Approche pédagogique

- Alternance des apports pédagogiques avec des périodes pratiques
- Multiplicité et croisements des approches théoriques
- Supports éducatifs variés
- Accompagnement personnalisé des dossiers

Lieu de formation

Poitiers (86)

Organisation de la formation

Regroupements mensuels de 3 à 5 jours.

Durée

24 à 30 mois

Allègements et dispenses

Les candidats en situation d'emploi dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement bénéficient automatiquement d'un allègement de la durée de la formation pratique de 335h. Les candidats détenant un CAFERUIS, DSTS ou un DEIS peuvent bénéficier d'une dispense sur la formation théorique.

Epreuves de contrôle continu et de certification

Le certificat d'aptitude est acquis lorsque le candidat a satisfait à différentes épreuves :

- Pour le DFI-1 : un dossier d'Analyse Stratégique ainsi que la rédaction et la soutenance d'un Mémoire portant sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un mode de prise en charge ou d'une offre de service
- Pour le DF2 : une épreuve de contrôle continu en centre, une épreuve orale en centre et une épreuve nationale
- Pour le DF3 : une épreuve de contrôle continu en centre, un dossier Logistique et Immobilier et une épreuve nationale
- Pour le DF4 : une épreuve de contrôle continu en centre, la rédaction d'un dossier et d'une soutenance d'une Note d'Aide à la Décision portant sur une problématique sanitaire ou sociale

Informations et inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur :

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Retrouvez toutes les informations sur la formation (calendriers d'inscription, règlements, tarifs) sur notre site internet.